

– Compte rendu de la réunion du conseil de septembre 2014 –

Le cahier de travail complet de la réunion du conseil est accessible sur le [microsite des réunions du conseil](#)

Formation sur la gouvernance par politiques

Ingénieurs Canada utilise le modèle de *Gouvernance par politiques* pour sa gouvernance organisationnelle. Il s'agit d'un ensemble de principes visant à assurer la redevabilité du conseil vis-à-vis des propriétaires et la redevabilité du chef de la direction vis-à-vis du conseil. Les administrateurs établissent les politiques de Fins (les résultats à atteindre, pour quelles parties prenantes et à quel coût) et les Limites des pouvoirs de la direction (contraintes quant à l'administration des affaires courantes). Le conseil surveille le rendement du chef de la direction en le comparant à une interprétation raisonnable des politiques de Fins et de Limites des pouvoirs de la direction. Le conseil surveille également son propre rendement en surveillant les politiques de Processus de gouvernance (façon dont fonctionne le conseil) et de Délégation conseil-direction (délégation du pouvoir exécutif et façon dont ce pouvoir est surveillé). Dans le cadre de la réunion de septembre, 22 membres du personnel et bénévoles d'Ingénieurs Canada et des ordres constituants ont assisté à l'atelier d'introduction à la gouvernance par politiques donné par le *Governance Coach*. Un atelier de perfectionnement aura lieu le 22 février prochain.

Gouvernance

Les rapports de surveillance servent à confirmer que les Fins sont réalisées, que le conseil se conforme aux politiques de Processus de gouvernance et de Délégation conseil-direction et que le chef de la direction agit dans les Limites des pouvoirs de la direction.

Le conseil a adopté un nouveau calendrier de surveillance pour permettre une répartition plus convenable des rapports de surveillance tout au long de l'année.

Les rapports suivants ont été acceptés car jugés conformes :

F-1 Uniformité des normes et des pratiques réglementaires

F-2 Confiance du public envers la profession

LPD-3 Situation financière

LPD-6 Rémunération et avantages sociaux

Les rapports suivants ont été acceptés comme étant partiellement conformes et il a été suggéré, pour améliorer les prochains rapports, de fournir davantage de justifications et de preuves de conformité :

F Raison d'être d'Ingénieurs Canada

F-3 Pérennité de la profession

F-4 Protection des termes propres au génie

LPD Contrainte générale imposée à la direction

LPD-1 Traitement du personnel et des bénévoles

LPD-2 Traitement des ordres constituants

LPD-5 Planification

LPD-7 Communication et soutien au conseil

Les énoncés des politiques de Fins F-1 et F-2 ont été soumis à l'examen du Comité sur la gouvernance, car le chef de la direction ne peut être tenu responsable des normes et des pratiques réglementaires des ordres constituants, pas plus que de la confiance du public envers la profession.

Le Comité sur la gouvernance a fait état des changements mineurs apportés aux politiques de gouvernance à sa réunion du 5 août dernier.

Le conseil a pris les décisions suivantes à propos des politiques :

PG-9.6 – Mandat du Bureau des conditions d'admission

Utilisation du terme général « engineering » au lieu de « professional engineering ». (Ne s'applique pas à la version française).

PG-14 Suivi et déclaration des heures de bénévolat

Suppression de la politique en question.

[Toutes les politiques figurent dans le Manuel de politiques de gouvernance d'Ingénieurs Canada.](#)

Forum ouvert

Ingénieurs Canada a institué, aux réunions de son conseil, un forum ouvert pour permettre de discuter d'enjeux importants pour la profession et de dialoguer avec les parties prenantes et les décideurs.

Lors de ce forum, la discussion a porté sur le chevauchement entre les secteurs d'activité réglementés à l'échelle nationale et les professions réglementées, le consensus étant que la pratique du génie dans les secteurs d'activité réglementés à l'échelle nationale exige un permis d'exercice. Les obstacles à la mobilité nationale et le Projet d'évaluation des diplômes d'études ont également fait l'objet de discussions.

Ingénieurs Canada a eu le plaisir d'accueillir Costas Menegakis, député de Richmond Hill, et le secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui ont parlé du système Entrée express destiné à harmoniser la sélection des candidats à l'immigration avec les besoins en main-d'œuvre des entreprises canadiennes.

Réflexion globale

Les séances de [Réflexion globale](#) sont axées sur des sujets précis pour permettre au conseil de réfléchir à l'avenir que l'organisme devrait créer.

La séance de septembre s'est articulée autour des trois questions suivantes :

1. Quel rôle les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux devraient-ils jouer pour soutenir les programmes fédéraux qui aident les

personnes formées en génie à l'étranger à s'intégrer et à travailler comme ingénieurs au Canada?

2. Quel rôle Ingénieurs Canada devrait-il jouer pour faire le lien entre le programme d'immigration du gouvernement et le rôle de protection du public des organismes de réglementation?
3. Dans le cas des professionnels formés à l'étranger qui détiendront une offre d'emploi, quels pourraient être les avantages, pour la société, d'exiger une évaluation complète de leur admissibilité à obtenir un permis à des fins d'immigration?

Il a été conclu, au terme des discussions, que le Canada a besoin d'immigrants pour faire prospérer son économie et que les ordres constituants doivent adopter des normes d'évaluation uniformes.

Le concept de Réflexion globale a été repris par le conseil de PEGNL, qui a tenu une séance sur la façon d'envisager l'avenir lors de sa retraite en août dernier.

Groupe de travail sur les liens

Le Groupe de travail, qui a été mis sur pied à la suite d'une séance de Réflexion globale, est chargé d'accroître l'efficacité et l'efficience du conseil en créant un programme de dialogue et de débats avec les ordres constituants afin d'éclairer l'élaboration des politiques du conseil, une attention particulière étant accordée aux politiques de Fins.

Lors de sa première réunion tenue le 28 août, le Groupe a analysé son mandat et les politiques connexes et élaboré un plan de travail. Il rendra compte de ses travaux à la réunion du conseil de février 2015.

Rapport du Groupe des présidents

Le Groupe s'est réuni après la réunion du conseil pour discuter de questions comme le processus administratif lié aux admissions, les secteurs d'activité réglementés à l'échelle nationale, le Cadre de réglementation et l'harmonisation entre les chefs de direction, les présidents, les ordres constituants et le personnel, et il a poursuivi sur la lancée du Forum ouvert.

Rapport du Groupe des chefs de direction

Le Groupe a rendu compte de sa réunion d'août, où il a accueilli Kimberley King, nouvellement directrice générale de l'APEY. Le Groupe a discuté de la reconnaissance des titres de compétences, des stratégies d'engagement à l'égard des peuples autochtones, des ingénieurs non titulaires qui travaillent dans le secteur de l'aviation et des outils en ligne d'évaluation des compétences.

Rapport du chef de direction d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada effectuera une analyse environnementale pour cerner les facteurs internes et externes susceptibles d'avoir un impact sur la profession. Les données recueillies seront utilisées pour guider la planification stratégique.

Des progrès appréciables ont été faits au chapitre des affaires publiques, notamment :

- Le chef de la direction a été désigné pour faire partie de panels d'experts chargés de recenser et de mettre en lumière les réussites, les approches novatrices et les meilleures pratiques, en particulier en ce qui concerne l'attribution du permis d'exercice et le recrutement et la rétention liés à l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail.

- Ingénieurs Canada a fourni ses commentaires en ce qui concerne les propositions de modifications à apporter à la Loi sur la sécurité ferroviaire, dans le cadre de l'étape d'élaboration des politiques.
- De nouvelles informations ont été fournies au sujet de la participation d'Ingénieurs Canada à des accords commerciaux comme l'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne et le Partenariat transpacifique.
- La mobilité nationale est vue comme une des grandes réussites de la profession d'ingénieur.

Ingénieurs Canada et Ingénieurs sans frontières lanceront un laboratoire social sur l'éthique et le professionnalisme intitulé *Ethics and Professionalism: A Roadmap for a New Engineering Culture*, au congrès d'ISF en janvier 2015 à Montréal. Un laboratoire social est une plate-forme multipartite où une équipe diversifiée collabore pour résoudre des problèmes de façon systématique, participative, créative et expérimentale.

Le programme Action Carrière d'Ingénieurs Canada sera lancé en octobre. Il permet entre autres de déterminer ses aptitudes à la profession et de planifier sa carrière, et offre un guide complet sur la voie à suivre pour devenir ingénieur.

Rapport du Bureau d'agrément

Le [Bureau d'agrément](#) a pris des décisions concernant l'agrément de 50 programmes à 16 établissements d'enseignement supérieur lors de sa réunion de mai/juin et concernant dix programmes à sept établissements lors de sa réunion de septembre. À cette réunion, il a également pris des décisions concernant l'équivalence substantielle de trois programmes d'une université étrangère.

Ingénieurs Canada fait cette année l'objet d'une visite de surveillance dans le cadre de l'Accord de Washington. Le rapport de décision sera présenté en juin 2015. Le Bureau d'agrément s'attend à ce que la visite soit couronnée de succès.

Rapport du Bureau des conditions d'admission

Le [Bureau des conditions d'admission](#) connaît certaines turbulences depuis les 18 derniers mois et tente de comprendre les relations, les structures de rapport et les priorités.

Un groupe de travail composé des représentants d'Ingénieurs Canada Nazmi Lawen, FEC, P.Eng., et Dick Walters, FEC, P.Eng., ainsi que de l'exécutif du Bureau des conditions d'admission a été mis sur pied pour étudier les questions suivantes :

1. Relation entre le BCCAG et le conseil
2. Communications
3. Responsabilité
4. Pouvoir
5. Relation avec le personnel d'Ingénieurs Canada
6. Relation avec les ordres constituants et le Groupe des chefs de direction
7. Livrables

Le Groupe de travail rendra compte de ses travaux à la réunion du conseil de février 2015.

Cadre de réglementation

Les travaux relatifs au [Cadre](#) reprendront avec une journée complète de réunion du groupe de travail responsable en novembre.

Évaluation de la réunion

La réunion du conseil a permis de bons échanges avec les propriétaires. Les rapports de surveillance ont été examinés comme il se doit et les administrateurs ont bien rempli leur rôle. La valeur d'Ingénieurs Canada et l'utilisation adéquate du temps de réunion ont été soulevées à cette réunion. Le comité exécutif a pris ces questions en délibéré. Le chef de la direction s'occupera des questions opérationnelles et le conseil, des questions stratégiques.

Remise des bourses

Six lauréats ont reçu cette année une bourse d'études d'Ingénieurs Canada au cours de la cérémonie tenue pour l'occasion à l'hôtel Fairmont Château Laurier. Les membres du conseil Annette Bergeron, FEC, P.Eng., et Stéphane Bilodeau, ing., ont animé l'événement auquel ont participé le sénateur Joseph A. Day, B.Eng., FEC, et Steven Fletcher, député de Charleswood–St. James–Assiniboia (Manitoba). [En savoir plus sur les lauréats.](#)

Prochaines réunions

Téléconférence du conseil (à dét.)

Objet : Voir si le conseil envisage la possibilité qu'Ingénieurs Canada achète un immeuble et quels sont les critères nécessaires pour prendre une décision à ce sujet. Le bail de location d'Ingénieurs Canada expire en décembre.

Forum ouvert et réunion du conseil

23 et 24 février 2015

Hôtel Fairmont Château Laurier, Ottawa

Forum ouvert, réunion du conseil et assemblée annuelle des membres

21 au 23 mai 2015

Hôtel Arts, Calgary

[Calendrier complet des événements](#)